

Challenges « Sellerie La Cabrade »

Partenaire du GEPL



Mai 2018 - Concours de Sauts d'Obstacles						
01 - 05	Angleur	C3 A				
06	Angleur	Poney				
10 12 - 13	Welkenraedt Cheratte	C3 B C3 A				
13	Hamoir	Poney				
20	Spa	C3 B				
21	Spa	Poney				
26 - 27	Eupen	C3 A				

CONCOURS COMMUNAUTAIRES

Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00: www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval, de cavalier ou de n° de passage dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lorsde la confirmation. Sinon, la paire sera HC.

ATTENTION, les inscriptions SUR PLACE, de la paire cavalier/cheval, en concours GEPL et ORV, sont majorées de 10,00€ par jour (si inscriptions autorisées).

La CTO informe:

- Lors de chaque concours « poney », les épreuves (matin ou a-m), 70, 80, 90, 100cm P seront jugées selon le règlement "équitation moderne" du Pony Trophy. Leur classement général final permettra la sélection de 8 cavaliers par hauteur aux 3 épreuves qualificatives de la LEWB (Ghlin 29 sept, Chatelet 06 oct et Flémalle 21 oct).
- Lors de chaque concours <u>« poney »</u>, les autres épreuves compteront pour les CHALLENGES GEPL (qualifications diverses et soirée de remise des prix).
- Pour être repris dans le classement « Arena Pony Trophy » (APT), il faut que les poneys soient identifiables par la présentation du carnet sanitaire, du contrôle de la puce ainsi que du certificat de toise validé par la FRBSE.





Challenges « Sellerie La Cabrade »

Partenaire du GEPL



Dimanche 6 mai 2018

ANGLEUR CSO PONEY N° RF 30111

Organisateur: R.C.E. l'Eperon

N. Brouwers (0485/210015)

21, rue du Vieux Frêne, 4031 Angleur

Président de jury : F. Marbaise

Chef de piste : F. Mawet

Vétérinaire : Cab. Vét. d'Ougrée

Ter.: Sable 3200m² Pad.: Man 50 / 20

Clôture des inscriptions :

LUNDI 30 avril - Rue des Prémontrés, 12 4000 Liège – fax : 04/2770304 – email: secretariat@gepl.net

MARDI 01 mai – www.equibel.be

Ep 1	50cm	L01	BASC	238.1.1	
Ep 2	60cm	L01-J02	BASC	238.1.1	
Ep 3	70cm P	J02	BASC	238.1.1	« Équitation moderne »
Ep 4	80cm P	J02-J03	BASC	238.1.1	« Équitation moderne »
Ep 5	90cm P	J03-J08	BA tps diff sc	274.5.6	« Équitation moderne »
Ep 6	100cm P	J03-J08	BA tps diff sc	274.5.6	« Équitation moderne »
Ep 7	50cm	L01	BASC	238.1.1	
Ep 8	60cm	L01-J02	BA tps diff	274.5.6	
Ep 9	70cm C	J02	BA tps diff	274.5.6	
Ep 10	70cm P	J02	BA tps diff	274.5.6	
Ep 11	80cm C	J02-J03	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 12	80cm P	J02-J03	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 13	90cm P	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 14	100cm P	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3	

Rem: - Epreuves jouxtantes dans les hauteurs « P »;

- Epreuves jouxtantes dans les hauteurs « C » ;
- Chaque Ep participe au CHALLENGE GEPL de la hauteur correspondante, sauf Ep « équitation moderne » ;
- Lire le règlement LEWB « ARENA PONY TROPHY » ;
- Lire le règlement GEPL « sélection Pony trophy Arena » ;
- Les Ep 3, 4, 5 et 6 participent au challenge Arena Pony Trophy;
- Les bons d'achat sont offerts par les selleries « Veji et La Cabrade » ;
- Bar et restauration sur place.

PS : Tout cavalier qui ne se présente pas à l'entrée de piste à son N° de passage sera automatiquement HC.